

Une *Heptagenia* nouvelle pour la faune belge.

Les progrès de la mise en ordre des collections d'Ephéméroptères de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique me permettent aujourd'hui d'ajouter une cinquante et unième espèce à notre liste faunistique (1).

En 1917, J.A. LESTAGE a signalé (*Ann. Biol. lac.*, VIII, p. 311) la capture par le D^r H. SCHOUTEDEN, dans les Marais de la Campine, à Genck, le 28.VIII, 1916, de quelques larves d'une *Heptagenia* spécifiquement indéterminable. Ces larves se faisaient remarquer immédiatement par la luxuriance des fibrilles garnissant leurs trachéobranches. Il m'a jusqu'à présent été impossible de retrouver la trace de ces insectes dans les collections de l'Institut. Par contre, quatre larves étiquetées « Stiemerbeek, Genck, 20.VIII.1916 » correspondent parfaitement à la description donnée par J.A. LESTAGE (*loc. cit.*). Grâce au volume consacré par E. SCHOENEMUND aux Ephéméroptères dans le « Tierwelt Deutschlands », j'ai pu identifier ces larves comme étant celles de *Heptagenia flava* ROSTOCK. Cette espèce n'avait encore jamais été signalée de Belgique auparavant, et ne l'a plus été depuis.

Le Stiemerbeek est un petit ruisseau qui draine les eaux de lavage des charbonnages de Campine. Entre Genck et le canal Albert, sous lequel il passe avant de se jeter dans le Démer, ce ruisseau est bordé de mares plus ou moins étendues et plus ou moins asséchées, qui constituent le Marais de la Campine.

Cette Ephémère est, semble-t-il, localisée à l'Europe Centrale (s.l.). Elle s'étend depuis Minsk (1 ♀, WANKOWICZ, coll. I.R.Sc. N.B., det. G. ULMER) vers l'ouest, à travers la plaine baltique, jusqu'aux environs de Paris (la Seine, Choisy-le-Roi, M. L. VERRIER). Elle paraît ne pas dépasser une altitude de 200 m.

Georges DEMOULIN.

(1) La cinquantième espèce a été signalée récemment dans ce Bulletin, 1953, LXXXIX, p. 188.